

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-09-082

Signature d'une convention tripartite pour assurer le portage du référent A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP)

Rapporteur : Catherine PRAT

<u>Date de Convocation</u> : 17 septembre 2024	<u>Séance du 24 septembre 2024</u>
<u>Date d'affichage</u> : 30 septembre 2024	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les-Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 21	
▪ Nombre de votants : 28	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Patrick DUVAL, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Catherine PRAT, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Estelle ROLLE, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Jean-Marc FOUIN, Christèle PELISSIER, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Éric DEVALQUENAIRE pouvoir à Patrick DUVAL, Sandrine IGNERSKI pouvoir à Marie-Paule FOURMENT, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Alain FIRMIN, Marie-Laure PERDIGUIER pouvoir à Catherine PRAT, Marie GAGET-MARTIN pouvoir à Nicolas CHASTEL, Annick DUBOIS pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Martine THEVENIN pouvoir à Christèle PELISSIER,

Étaient absents :

Georges BERTANA

Secrétaire de séance : Jade MORENAS

Les crèches À Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP) réservent des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) de parents en situation de recherche d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche intensive. Elles leur permettent de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

Ce dispositif est porté par la CAF 84 et le Conseil Départemental de Vaucluse, il combine une offre d'accueil du jeune enfant et une offre mobilisant la famille sur un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé vers l'emploi et l'autonomie dispensée par les acteurs de l'insertion professionnelle.

La commune de Morières-Lès-Avignon est engagée dans ce dispositif depuis 2022, via son Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), en réservant chaque année cinq places AVIP.

En 2024, 59 places en crèche ont été labellisées dans le département de Vaucluse. Elles sont réparties sur 27 établissements différents.

Vu L'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La délibération n°2024-123 du 29 mars 2024 du Conseil Départemental de Vaucluse,

Considérant que la collectivité de Morières-Lès-Avignon s'est portée volontaire pour adhérer au dispositif AVIP 2024,

Considérant que la CAF84 et le Conseil Départementale de Vaucluse ont donné leur assentiment et décidé de cofinancer ce projet sur notre territoire,

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de cofinancement de la CAF 84 et du Conseil Départemental de Vaucluse pour l'année 2024,

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et

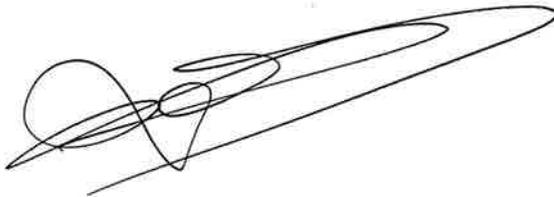
- **APPROUVE** la convention tripartite de partenariat entre la collectivité de Morières-lès-Avignon, la CAF 84 et le Conseil départemental de Vaucluse.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 26/09/2024
La secrétaire de séance,

Jade MORENAS



Le 26/09/2024
Le Maire,

Grégoire SOUQUE